

02/2024

# LIBERTY STEEL

X LCGB  
Liste  
1



## Chronologie du dossier Liberty Steel depuis 2018



## SOMMAIRE

Préambule	3-4	03 / 2022	
Les valeurs et engagements du LCGB	5	Info commune : Echec de la négociation du Plan de Maintien dans l'Emploi	18-19
11 / 2018	6	04 / 2022	
LCGB-Info : Vente du site de Dudelange		Info commune : Rencontre avec les Ministres du travail et de l'économie	20-21
05 / 2019	7-8	09 / 2022	
Communiqué de presse du LCGB : Poursuite de l'accord tripartite sidérurgie		Info commune : Rencontre entre la délégation du personnel, le LCGB, l'OGBL et la direction générale	22
09 / 2020	9	10 / 2022	
Communiqué de presse du LCGB : Tripartie Sidérurgie		Info commune : Le gouvernement, les syndicats ainsi que la délégation du personnel dénoncent les agissements de Liberty Steel	23
03 / 2021	10	05 / 2023	
Communiqué de presse du LCGB : Tourmente et inquiétude à Liberty Dudelange		Info commune : Etat des installations HDG / ELO-Rapport ITM	24-25
03 / 2021	11	11 / 2023	
Communiqué de presse et Info communs : Liberty Dudelange victime d'artifices financiers !		Info commune : Rencontre entre la délégation du personnel, le LCGB, l'OGBL et la direction générale de Liège et la direction locale de Dudelange.	26-27
05 / 2021	12-13	12 / 2023	
Info commune : Sauvegarde de l'avenir du site de Dudelange		Info commune : La délégation du personnel, le LCGB et l'OGBL rencontrent les Ministres du Travail et de l'Économie	28-29
06 / 2021	14	Tes candidats chez Liberty Steel	30
Piquet pour la sauvegarde des existences des salariés			
12 / 2021	15-16		
Communiqué de presse et Info : Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) à négocier entre partenaires sociaux			
03 / 2022	17-18		
Info commune : Liberty Dudelange, le bout du tunnel approche !			



# LIBERTY

Liberty Liège – Dudelange  
Site de Dudelange

## PRÉAMBULE

### Chères, chers collègues,

Avant tout, les délégués du LCGB, ainsi que l'organisation syndicale souhaitent vous réitérer ses plus sincères vœux de bonheur et de santé pour l'année 2024 !

Une fois de plus, une nouvelle année commence, toujours dans la tourmente de la situation rocambolesque que traverse le site de Dudelange depuis maintenant presque 3 années !

**Le souhait le plus cher pour cette année est d'enfin de redémarrer l'activité de production sur le site de Dudelange ! Le LCGB en fait son but essentiel !!**

En effet, depuis l'annonce faite le 2 novembre 2018 concernant la vente du site de Dudelange à la société Liberty Steel, de trop nombreux rebondissements ont rapidement eu lieu. Le plus grave et jamais vécu était, sans conteste, celui de la chute de Greensill, l'entreprise spécialisée dans le financement pour le groupe de M Gupta, le 10 mars 2021.

Depuis cette date, nous étions loin de nous imaginer que nous allions entrer dans une période inédite digne d'un roman fantastique industriel de très mauvais goût !

Dès le début de ces événements, les syndicats, **sous l'égide majoritaire du LCGB** ont réagi avec véhémence afin de dénoncer cette situation inacceptable, mais surtout pour prévenir des risques auxquels les emplois des salariés seraient exposés.

Aujourd'hui, après quasi trois ans, nous tenions à vous rappeler, par le biais de cette brochure, tout le travail réalisé durant cette longue période, notamment au travers des différentes communications officielles.

Bien entendu, un énorme travail à côté de cela a été réalisé, principalement en actionnant tous les leviers de mobilisation tels que les ministères compétents, la commission européenne, le gouvernement, les juristes, les coopérations nationales et internationales avec les autres organisations syndicales européennes

et mondiales, mais également au sein du Comité d'entreprise européen par notre délégué effectif.

**Il est extrêmement important de rappeler également que cette coopération à l'initiative du LCGB avec les différents ministères représente un investissement financier considérable de la part du gouvernement. Plusieurs hauts fonctionnaires ont été et sont toujours très actifs au sein du dossier. Des études et des analyses ont également été diligentées par le gouvernement !**

**Il s'agit d'un signal fort et très appréciable !**

Aujourd'hui, le travail se poursuit et l'accent est fortement mis sur les différentes instances. A l'issue de la nomination du nouveau gouvernement luxembourgeois, nous avons de suite repris les discussions avec les nouveaux ministres compétents. A ce sujet, les ministres ont d'ailleurs repris, sans délai, contact avec la direction du groupe, étant ainsi à l'initiative d'une proposition d'élaboration d'une solution d'avenir pour le site de production de Dudelange et ainsi poursuivre la collaboration étroite et de qualité entre les ministères et les syndicats.

**En effet, depuis le mois d'août 2023, une nouvelle loi est entrée en vigueur concernant la préservation des entreprises. Ce nouveau cadre légal peut être une opportunité, l'outil, qui permettra de conduire éventuellement le site de Dudelange vers une issue pérenne.**

Cette formule est basée sur une Procédure de Réorganisation Judiciaire qui pourrait être utilisée par les autorités compétentes en la matière définie par le cadre légal.

Pour le LCGB, nous restons fidèles à notre revendication initiale

qui consiste à se diriger vers un nouvel acteur industriel sérieux qui pourrait permettre une reprise rapide de l'activité sur le sol de Dudelange, ceci par le choix privilégié d'une transition douce et responsable afin d'éviter la faillite...

Il est cependant, très important de souligner, que durant toute cette période sans activité, dans une ambiance extrêmement difficile à vivre, et à supporter, pour tous, au travail mais aussi au sein de votre vie privée, il est indispensable de rappeler que les délégués du LCGB fortement soutenus par le LCGB sont parvenus à **MAINTENIR les salaires ainsi que TOUS les droits contenus au sein de la convention collective !**

**Il ne s'agit ni plus, ni moins, d'un résultat obtenu grâce à la force et l'investissement des délégués et de son organisation syndicale LCGB !**

**Le combat se poursuit encore chaque mois afin de préserver ces acquis qui sont toujours remis à rude épreuve !**

Au sein de cette brochure, vous trouverez une vingtaine de documents qui relatent les différentes actions menées ensemble dans le seul et unique but de préserver l'emploi et ses acquis !

Cette brochure nous permet également de se rappeler toutes ces différentes étapes et scénarii invraisemblables !

**Aujourd'hui, nous pouvons dire, sans gêne, que nous sommes en train d'écrire l'histoire, une mauvaise histoire qui devra servir d'exemple à ne pas suivre !**

Depuis le rachat par Liberty, ce n'est pas à moins de cinq directions différentes que la délégation eu affaire, engendrant par le fait un éternel recommencement dans la tentative de construire un dialogue social digne. Malheureusement, la vision d'un tel dialogue, dans le respect des règles édictées au Grand-Duché, permettant l'intervention de la délégation dans chaque aspect de la vie de l'entreprise, telle que décrite par la loi, n'a jamais

été partagée par ces mêmes directions, persuadées de leur bon droit, puisque ne maîtrisant pas ledit dialogue social. Chaque demande, épuisante, de fonctionner comme il se doit, reste difficilement audible sans forte insistance, la politique du fait accompli tente toujours d'être de mise. Nous continuons cependant à conserver une communication, même si imparfaite, avec la direction, dans l'objectif de remettre pour le prochain mandat le dialogue social au centre de l'action, sans être pollués, nous l'espérons par une énième restructuration hiérarchique.

Ces freins au bon fonctionnement de votre délégation, ne nous ont pourtant pas empêchés d'agir au mieux de nos intérêts à tous, au quotidien, et notre volonté d'accéder au respect de tous vos droits reste intacte, d'obtenir une réelle stratégie de formation, d'évolution dans la société, de reconnaissance de l'implication de chacun pendant cette période difficile, et de participer réellement aux décisions concernant notre sécurité à tous et toutes, et ainsi pouvoir espérer être tous acteurs de l'avenir, bien que nébuleux, de notre société.

Pour finir, chères collègues, chers collègues, le combat et la lutte continue, le LCGB et ses délégués ne se laisseront pas affaiblir ni par le temps et ni pas les détracteurs quels qu'ils soient. Nous continuons à nous acharner afin d'utiliser tous les moyens dont nous disposons pour sortir de cette période interminable d'inactivité de l'usine.

**Le pire scénario reste toujours possible, en l'occurrence la faillite. Sachez que même dans ce grave scénario, le LCGB et ses délégués seront présents et entameront toutes les démarches nécessaires afin d'enclencher la solution de secours, de concert avec le gouvernement tout en activant les droits légaux de chacun et limiter les pertes salariales éventuelles dans ce cas de figure.**

**Au sein de ce dossier, le partenaire privilégié et fiable est le gouvernement.**

**Le 12 mars 2024, n'oubliez pas de voter pour vos délégués LCGB afin qu'ils puissent achever cet énorme travail entamé il y a maintenant presque trois années afin de se diriger vers de meilleurs jours !**



# Les valeurs et engagements du LCGB



**Avoir un temps d'avance sur demain, c'est protéger les salariés face à la digitalisation.**

Le LCGB propose des solutions innovantes pour un accompagnement humain et social de la digitalisation.



**Avoir un temps d'avance sur demain, c'est améliorer la formation professionnelle continue.**

Le LCGB propose des solutions efficaces pour adapter et faire évoluer la formation professionnelle des salariés de tout secteur.



**Avoir un temps d'avance sur demain, c'est renforcer le pouvoir d'achat.**

Le LCGB propose des solutions efficaces pour renforcer le pouvoir d'achat des salariés de tout secteur.



**Avoir un temps d'avance sur demain, c'est adapter le temps de travail.**

Le LCGB propose des solutions efficaces pour un meilleur aménagement du temps de travail des salariés de tout secteur.



**Avoir un temps d'avance sur demain, c'est réduire les injustices sociales.**

Le LCGB propose des solutions efficaces pour défendre les valeurs de justice sociale, de solidarité et de responsabilité au service de tous les salariés.



**Avoir un temps d'avance sur demain, c'est s'engager pour la santé et la sécurité au travail.**

Le LCGB propose des mesures efficaces pour protéger les salariés de tout secteur et les maintenir en santé face aux risques d'accidents et de maladie.



**Avoir un temps d'avance sur demain, c'est sauvegarder les emplois.**

Le LCGB propose des solutions efficaces pour protéger l'emploi, les acquis sociaux, la valeur et la qualité du niveau de vie des salariés de tout secteur.



**Avoir un temps d'avance sur demain, c'est s'engager pour un système de santé juste et innovant.**

Le LCGB revendique une politique dans l'intérêt de tous les assurés.

Découvrez le détail de nos valeurs et engagements sur [lcgb.lu](http://lcgb.lu) ou scannez le code QR



11 / 2018

# LCGB-Info : Vente du site de Dudelange



## Vente du site de Dudelange à Liberty House, un fond financier !

En date du 2 novembre 2018, la direction d'ArcelorMittal a annoncé la vente des sites de Dudelange et de Liège (Belgique) à Liberty House, un fond financier d'origine indienne. **Le LCGB déplore fortement que la famille Mittal reste fidèle à elle-même : le géant de la finance industrielle privilégie un acteur financier au détriment d'un acteur industriel !** Le LCGB doit en conséquent s'interroger quant à la stratégie se cachant derrière cette manœuvre. Ses craintes formulées en date du 30 octobre 2018 se voient malheureusement confirmées aujourd'hui !

En juillet, Salzgitter avait remis une offre pour l'acquisition du site de Dudelange dans le cadre de la cession exigée par la commission européenne afin de respecter les règles de concurrence européennes. Jusqu'au 12 octobre 2018, Salzgitter était le repreneur le plus pondérant quant à une reprise éventuelle, date à laquelle ArcelorMittal a annoncé la reprise des sites d'Ostrava, de Piombino, de Galati et de Skopje par le fond financier Liberty House et date à laquelle ArcelorMittal a demandé un report d'annonce de 3 semaines pour les sites de Dudelange et de Liège.

Le LCGB remet alors en question les données chiffrées transmises à Salzgitter, qui ont certainement provoqué une analyse plus approfondie de l'industriel allemand. De plus, ce report a permis à Liberty House de pouvoir entrer dans les tractations. **Le LCGB dénonce cette manière d'agir et doit constater un arrangement entre partenaires pour partager le marché sans pourtant se faire de l'ombre l'un à l'autre et tout en faisant un « pied de nez » à la commission européenne !**

Depuis 2015, Liberty House se développe à une vitesse vertigineuse et inexplicable ! En 4 ans, le groupe passe de 1.500 salariés à environ 26.000 salariés. Un développement, qui suscite l'inquiétude au vu de la nappe épaisse de brouillard présente sur l'origine des fonds financiers permettant cette ascension fulgurante !

Le LCGB rencontrera désormais ses collègues belges de la CSC afin de poursuivre l'union dans ce dossier aux intérêts communs et enverra un courrier dénonçant cette situation à la commission européenne. Le LCGB rencontrera la direction d'ArcelorMittal aujourd'hui après-midi afin de se prononcer sur cette vente et de clarifier la suite de la procédure.

**Quoi qu'il en soit, le LCGB exige du repreneur l'engagement formel de maintenir les accords sociaux en vigueur dont notamment la convention collective et l'accord tripartite sidérurgie, qui sont le garant d'une paix sociale digne du dialogue social luxembourgeois.** Le repreneur devra également présenter un plan industriel ainsi que les investissements futurs afin de garantir la pérennité du site de production ainsi que les emplois de tous les salariés.

Finalement, le LCGB lance un appel à la nouvelle coalition gouvernementale luxembourgeoise afin qu'elle respecte fidèlement les prises de positions faites lors de l'annonce de la cession du site de Dudelange pour protéger ainsi l'avenir des emplois des 300 salariés.

**En conséquent, le LCGB demande de toute urgence la tenue d'une réunion tripartite sidérurgie par le biais de son comité de suivi.**



05 / 2019

## Communiqué de presse du LCGB : Poursuite de l'accord tripartite sidérurgie

Sidérurgie

### Le LCGB revendique la poursuite de l'accord tripartite sidérurgie pour tous les sites luxembourgeois !

Luxembourg, le 20 mai 2019 - Suite à l'annonce d'ArcelorMittal Luxembourg de vouloir procéder à un plan de transformation des sites nationaux ainsi que l'approche du terme de l'accord tripartite en date du 30 juin 2019, le LCGB avait officiellement demandé une réunion de la tripartite sidérurgie auprès du Ministre de l'Economie ainsi que du Ministre du travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

En date du 20 mai, les syndicats signataires de l'accord tripartite, le Ministre du travail, Dan KERSCH, des représentants des Ministères de Travail et de l'Economie ont ainsi rencontré la direction générale d'ArcelorMittal Luxembourg.

A l'occasion de cette réunion tripartite, nommée comité de suivi des effectifs de l'accord PostLux 2016, la direction d'ArcelorMittal a fourni des informations quant à la situation du marché sidérurgique mondial, européen et national ainsi que présenté et motivé son plan de transformation dédié aux sites de production luxembourgeois afin de faire face à cette situation économique.

Aujourd'hui, quoi qu'en dise la direction, l'entreprise doit faire face à des difficultés liées à la situation économique mondiale et européenne, qui pourraient directement mettre en danger l'existence des sites et emplois luxembourgeois ! Pour preuve, à ce jour, la société fait à nouveau appel à un consultant afin de revoir son organisation. Pour le LCGB, il apparaît clairement que cette réorganisation se soldera encore une fois par des réductions d'effectifs !

La direction générale d'ArcelorMittal n'est pourtant pas en mesure de fournir les conséquences chiffrées de l'impact d'une réduction des coûts via la réduction des effectifs. Cette obscurité rend le LCGB encore plus inquiet quant à la mise en œuvre de ce plan de transformation. Cette même direction ne désire pas poursuivre un accord tripartite au-delà du 1<sup>er</sup> juillet 2019 car elle estime être en mesure d'assumer cette réorganisation dans le strict respect du cadre légal. Cependant, suite à l'insistance du LCGB, la direction générale est disposée de poursuivre le dialogue social au niveau tripartite qui permettra, entre autres, le suivi du plan de transformation et de réagir en fonction du besoin.

Le LCGB a rappelé les conditions du dernier accord, qui a été, en effet, revu à sa plus simple expression. ArcelorMittal ne s'estimait plus en crise et dès lors ne voulait plus poursuivre avec ces outils sociaux. Le géant sidérurgique refusait de ce fait d'utiliser les outils sociaux, qui pourraient permettre d'accuser les coups durs éventuellement rencontrés, par des fluctuations économiques du secteur. D'ailleurs, le LCGB était le seul syndicat à rétorquer les besoins des sites de production en ce sens. Le LCGB définissait ce besoin par un outil de type « roue de secours », qui permettrait d'agir en fonction de la nécessité. Au final, seul « un kit de dépannage » avait été obtenu.



Communiqué de Presse

**Le LCGB revendique la poursuite de l'accord tripartite sidérurgie pour tous les sites luxembourgeois !**

Luxembourg, le 20 mai 2019 - Suite à l'annonce d'ArcelorMittal Luxembourg de vouloir procéder à un plan de transformation des sites nationaux ainsi que l'approche du terme de l'accord tripartite en date du 30 juin 2019, le LCGB avait officiellement demandé une réunion de la tripartite sidérurgie auprès du Ministre de l'Economie ainsi que du Ministre du travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

En date du 20 mai, les syndicats signataires de l'accord tripartite, le Ministre du travail, Dan KERSCH, des représentants des Ministères de Travail et de l'Economie ont ainsi rencontré la direction générale d'ArcelorMittal Luxembourg.

A l'occasion de cette réunion tripartite, nommée comité de suivi des effectifs de l'accord PostLux 2016, la direction d'ArcelorMittal a fourni des informations quant à la situation du marché sidérurgique mondial, européen et national ainsi que présenté et motivé son plan de transformation dédié aux sites de production luxembourgeois afin de faire face à cette situation économique.

Aujourd'hui, quoi qu'en dise la direction, l'entreprise doit faire face à des difficultés liées à la situation économique mondiale et européenne, qui pourraient directement mettre en danger l'existence des sites et emplois luxembourgeois ! Pour preuve, à ce jour, la société fait à nouveau appel à un consultant afin de revoir son organisation. Pour le LCGB, il apparaît clairement que cette réorganisation se soldera encore une fois par des réductions d'effectifs !

La direction générale d'ArcelorMittal n'est pourtant pas en mesure de fournir les conséquences chiffrées de l'impact d'une réduction des coûts via la réduction des effectifs. Cette obscurité rend le LCGB encore plus inquiet quant à la mise en œuvre de ce plan de transformation. Cette même direction ne désire pas poursuivre un accord tripartite au-delà du 1<sup>er</sup> juillet 2019 car elle estime être en mesure d'assumer cette réorganisation dans le strict respect du cadre légal. Cependant, suite à l'insistance du LCGB, la direction générale est disposée de poursuivre le dialogue social au niveau tripartite qui permettra, entre autres, le suivi du plan de transformation et de réagir en fonction du besoin.

Le LCGB a rappelé les conditions du dernier accord, qui a été, en effet, revu à sa plus simple expression. ArcelorMittal ne s'estimait plus en crise et dès lors ne voulait plus poursuivre avec ces outils sociaux. Le géant sidérurgique refusait de ce fait d'utiliser les outils sociaux, qui pourraient permettre d'accuser les coups durs éventuellement rencontrés, par des fluctuations économiques du secteur. D'ailleurs, le LCGB était le seul syndicat à rétorquer les besoins des sites de production en ce sens. Le LCGB définissait ce besoin par un outil de type « roue de secours », qui permettrait d'agir en fonction de la nécessité. Au final, seul « un kit de dépannage » avait été obtenu.

Le LCGB insiste et réitère sa position : L'outil tripartite n'est plus seulement un outil de crise, mais il constitue un véritable moyen d'accompagnement et de soutien à la pérennité de l'emploi et ceci moyennant des outils, qui ont fait leurs preuves par le passé, dont notamment :

- la CDR (cellule de reclassement) avec une nouvelle formule en équipe « tampon » ;
- la formation continue et la réorientation ;
- la réintégration des salariés sur les lieux de travail ;
- des investissements sérieux dans les outils ;
- un modèle de préretraite appropriée aux besoins.

Le gouvernement a constaté dans ce contexte le strict respect des engagements des différentes parties signataires de l'accord PostLux 2016. Il prend également acte de la position de l'employeur quant à son souhait de rejoindre le droit commun.

Le LCGB reste prêt à en débattre afin de poursuivre un accord, qui répondra aux besoins futurs de l'entreprise et qui permettra de pérenniser tous les emplois. Le LCGB lance également un appel fort au gouvernement en rappelant l'importance du métier de la sidérurgie, qui a permis le développement du pays ainsi que du maintien d'un métier phare au sein de l'économie luxembourgeoise, dont les produits à reconnaissance mondiale sont estimés. Le secteur de la sidérurgie est au-delà un acteur pondérant du nombre de salariés de la population active du pays, qui doivent rester dans l'emploi.

En clair, le LCGB exige un nouvel accord tripartite sidérurgie parmi lequel TOUS les sites de productions sidérurgiques luxembourgeois devront être intégrés. Y inclus le site de Dudelange, qui, après le rachat par Liberty House, ne fait plus partie de la société ArcelorMittal. Les accords de cession prévoient pourtant des engagements et l'entreprise de Dudelange, qui ne pourra dans aucun cas être dissociée du secteur ni du dialogue social luxembourgeois.

Pour le LCGB, l'existence des salariés concernés est primordiale avec le seul et unique objectif de la défense des intérêts de tous les salariés, la pérennité de leur emploi ainsi que le développement de l'entreprise afin de poursuivre une production de produits uniques enviés et reconnus du monde entier.



09 / 2020

## Communiqué de presse du LCGB : Tripartie Sidérurgie

### Sidérurgie

## Face à une accumulation de crises, le LCGB revendique une Tripartie Sidérurgie !

Luxembourg, le 10 septembre 2020 - En conséquence à la gravité de l'annonce d'aujourd'hui d'une restructuration massive de la sidérurgie luxembourgeoise par la direction d'ArcelorMittal et après un grand nombre d'initiatives depuis le terme de l'accord PostLux 2016 au 1<sup>er</sup> juillet 2019, le LCGB, syndicat porte-parole au niveau national pour la sidérurgie, a adressé un courrier recommandé, dans l'urgence, au Ministre du Travail ainsi qu'au Ministre de l'Economie afin de convoquer d'urgence une Tripartite Sidérurgie.

En effet, depuis le terme de l'accord PostLux 2016, la situation conjoncturelle n'était déjà pas au beau fixe. Ensuite, la crise sanitaire s'est manifestée avec des effets violents sur la santé des citoyens en bouleversant nos vies quotidiennes, nos habitudes, nos mœurs, nos contacts. Ce cumul de crises, provoque des situations néfastes pour les sites de production sidérurgique au Grand-Duché et accentue très fortement les risques de compromettre les emplois.

Cependant, le LCGB reste extrêmement attentif à ce que l'argument « COVID-19 » ne devienne le bouc émissaire et ainsi l'argument unique qui tombe à point pour entamer des restructurations. ArcelorMittal devra assumer ses responsabilités car le prétexte COVID n'est pas le seul facteur responsable de cette dégradation.

Suite à l'annonce d'ArcelorMittal de procéder à un plan de réduction des effectifs massifs de 570 salariés (1/3 administration ; 2/3 sites de production), le LCGB regrette avec amertume l'attitude qu'a menée la même direction depuis la fin du dernier accord tripartite, qui consistait à garder la « tête dans le sable » et de refuser tout nouvel accord tripartite qui permettrait de faire face rapidement aux situations de crise !

Cette roue de secours proposée par le LCGB est aujourd'hui à l'ordre du jour ! En conséquence, le LCGB rappelle sa demande de construire rapidement un accord digne de son nom reposant sur un véritable plan d'investissements et d'avenir pour les sites luxembourgeois. Aucun licenciement ne pourrait être même envisagé ! Le LCGB exige la mise en place d'un cadre tripartite avant toute discussion concernant les effectifs.

Chaque partie doit assumer ses responsabilités, tous les outils sociaux (chômage partiel structurel et conjoncturel, Cellule de Reclassement CDR, modèles de préretraites, prêt de main d'œuvre) doivent être d'application. Comme certains de ces outils sont encore actifs même après le terme du dernier accord PostLux 2016, le LCGB juge primordial de faire le point global afin de décider de la marche à suivre en âme et conscience.

A l'heure actuelle, c'est tout un secteur qui souffre, le LCGB insiste pour que tous les acteurs présents sur les sites luxembourgeois soient inclus dans les discussions, en l'occurrence, tous les sites luxembourgeois d'ArcelorMittal ainsi que le site de Liberty Dudelange.

Il s'agit d'envoyer le bon signal pour tous les salariés et de maintenir une cohérence pour tout le secteur, d'ailleurs comme par le passé ! Face à la gravité de cette situation, le LCGB réitère et insiste sur sa demande de mettre en place un accord approprié aux circonstances d'aujourd'hui avec des outils adaptés et ceci de toute urgence.

Communiqué de Presse

**Sidérurgie**

**Face à une accumulation de crises, le LCGB revendique une Tripartie Sidérurgie !**

Luxembourg, le 10 septembre 2020 - En conséquence à la gravité de l'annonce d'aujourd'hui d'une restructuration massive de la sidérurgie luxembourgeoise par la direction d'ArcelorMittal et après un grand nombre d'initiatives depuis le terme de l'accord PostLux 2016 au 1<sup>er</sup> juillet 2019, le LCGB, syndicat porte-parole au niveau national pour la sidérurgie, a adressé un courrier recommandé, dans l'urgence, au Ministre du Travail ainsi qu'au Ministre de l'Economie afin de convoquer d'urgence une Tripartite Sidérurgie.

En effet, depuis le terme de l'accord PostLux 2016, la situation conjoncturelle n'était déjà pas au beau fixe. Ensuite, la crise sanitaire s'est manifestée avec des effets violents sur la santé des citoyens en bouleversant nos vies quotidiennes, nos habitudes, nos mœurs, nos contacts. Ce cumul de crises, provoque des situations néfastes pour les sites de production sidérurgique au Grand-Duché et accentue très fortement les risques de compromettre les emplois.

Cependant, le LCGB reste extrêmement attentif à ce que l'argument « COVID-19 » ne devienne le bouc émissaire et ainsi l'argument unique qui tombe à point pour entamer des restructurations. ArcelorMittal devra assumer ses responsabilités car le prétexte COVID n'est pas le seul facteur responsable de cette dégradation.

Suite à l'annonce d'ArcelorMittal de procéder à un plan de réduction des effectifs massifs de 570 salariés (1/3 administration ; 2/3 sites de production), le LCGB regrette avec amertume l'attitude qu'a menée la même direction depuis la fin du dernier accord tripartite, qui consistait à garder la « tête dans le sable » et de refuser tout nouvel accord tripartite qui permettrait de faire face rapidement aux situations de crise !

Cette roue de secours proposée par le LCGB est aujourd'hui à l'ordre du jour ! En conséquence, le LCGB rappelle sa demande de construire rapidement un accord digne de son nom reposant sur un véritable plan d'investissements et d'avenir pour les sites luxembourgeois. Aucun licenciement ne pourrait être même envisagé ! Le LCGB exige la mise en place d'un cadre tripartite avant toute discussion concernant les effectifs.

Chaque partie doit assumer ses responsabilités, tous les outils sociaux (chômage partiel structurel et conjoncturel, Cellule de Reclassement CDR, modèles de préretraites, prêt de main d'œuvre) doivent être d'application. Comme certains de ces outils sont encore actifs même après le terme du dernier accord PostLux 2016, le LCGB juge primordial de faire le point global afin de décider de la marche à suivre en âme et conscience.

03 / 2021

# Communiqué de presse du LCGB : Tourmente et inquiétude à Liberty Dudelange

Communiqué de Presse

**Tourmente et inquiétude à Liberty Dudelange**

Luxembourg, le 10 mars 2021 – Suite à l'annonce du dépôt de bilan de l'entreprise spécialisée dans le financement Greensill directement liée au groupe GFG, le LCGB, syndicat majoritaire sur le site de Liberty Dudelange, a de suite pris contact avec la direction.

Une demande d'entrevue urgente avec la direction générale européenne était déjà prévue, celle-ci devra être avancée en conséquence à cette annonce. Ce jour, le LCGB participe au groupe spécial de communication dans le cadre de l'instauration du comité d'entreprise européen ou la question est soulevée et débattue.

Aujourd'hui, le LCGB est très inquiet et s'interroge sur les conséquences liées à cette annonce non seulement pour la santé financière de l'entreprise malmenée par les derniers événements mais également de l'incidence sur le comportement de ses fournisseurs et clients.

Le LCGB exige des explications claires et des garanties concernant un éventuel risque sur l'emploi du site de Dudelange. D'autre part, au terme de la négociation de l'accord tripartite sidérurgie, le LCGB avait également envoyé un courrier en date du 20 janvier 2020 aux différents Ministres de l'Economie et du Travail afin de leur faire part et de les sensibiliser d'une situation difficile que traversait le site qui pourrait se détériorer.

Contact : **Robert FOIRNIEL**, secrétaire général adjoint  
 GSM : +352 691 731 836  
 Email : [foirniel@lcgb.lu](mailto:foirniel@lcgb.lu)

## Tourmente et inquiétude à Liberty Dudelange

*Luxembourg, le 10 mars 2021 - Suite à l'annonce du dépôt de bilan de l'entreprise spécialisée dans le financement Greensill directement liée au groupe GFG, le LCGB, syndicat majoritaire sur le site de Liberty Dudelange a de suite pris contact avec la direction.*

Une demande d'entrevue urgente avec la direction générale européenne était déjà prévue, celle-ci devra être avancée en conséquence à cette annonce. Ce jour, le LCGB participe au groupe spécial de communication dans le cadre de l'instauration du comité d'entreprise européen ou la question est soulevée et débattue.

Aujourd'hui, le LCGB est très inquiet et s'interroge sur les conséquences liées à cette annonce non seulement pour la santé financière de l'entreprise malmenée par les derniers événements mais également de l'incidence sur le comportement de ses fournisseurs et clients.

Le LCGB exige des explications claires et des garanties concernant un éventuel risque sur l'emploi du site de Dudelange. D'autre part, au terme de la négociation de l'accord tripartite sidérurgie, le LCGB avait également envoyé un courrier en date du 20 janvier 2020 aux différents Ministres de l'Economie et du Travail afin de leur faire part et de les sensibiliser d'une situation difficile que traversait le site qui pourrait se détériorer.

**„Düdelingen nicht im Stich lassen“**

**Indústria de aço, "Estado não vai abandonar Liberty Dudelange"**

**Vers une tripartite DUDELANGE L'OGBL et le LCGB ont reçu l'assurance du gouvernement sur la tenue d'une réunion tripartite concernant l'avenir des salariés de l'usine Liberty Steel à Dudelange. Pour rappel, le groupe financier Greensill, lié à la maison-mère de Liberty Steel, a déposé le bilan lundi.**

03 / 2021

# Communiqué de presse et Info communs : Liberty Dudelange victime d'artifices financiers !

## Sidérurgie

### Liberty Dudelange victime d'artifices financiers !

Suite à l'annonce du dépôt de bilan de l'entreprise spécialisée dans le financement Greensill directement liée au groupe GFG, le LCGB et l'OGBL, ont pu, suite à leurs demandes urgentes, rencontrer par visioconférence, hier, la direction générale de l'entreprise Liège-Dudelange et aujourd'hui en fin de matinée à la fois les Ministres du Travail et de l'Emploi et le Ministre de l'Economie.

Le LCGB et l'OGBL rapidement conscients des risques et conséquences liées à ce climat nau-séabond, davantage défavorisé par une crise sanitaire sans pareil, étaient intervenus par courrier officiel en date du 19 janvier 2021 auprès des Ministres du Travail et de l'Economie. Le LCGB et l'OGBL voulait rendre le gouvernement attentif à cette situation, qui risquait de se détériorer. Jusqu'à ce jour, ce courrier est malheureusement, resté « lettre morte » !

Avec l'intensification récente de la situation, et suite à une nouvelle sollicitation de ce 10 mars 2021, les syndicats ont finalement pu rencontrer les Ministres du Travail et de l'Economie. Durant cet échange, les syndicats ont pu faire part de leur interprétation de la situation, des risques graves estimés et de l'absolue nécessité d'obtenir le soutien du gouvernement afin d'éviter le pire !

A l'issue de cette entrevue, le LCGB et l'OGBL ont apprécié à sa juste valeur l'engagement clair et formel pris par les ministres respectifs qui consiste à assurer tout le support nécessaire pour le site de Dudelange : « l'Etat ne laissera pas tomber le site de Dudelange » ! Notamment par le biais des outils d'accompagnements sociaux, tel que le chômage partiel mais surtout sur les possibilités de fournir des garanties de financements bancaires.

Les ministres ont également annoncé que des entrevues vont être organisées sans délais avec le patron du groupe GFG afin de préparer un dossier avec les différents acteurs du Ministère de l'économie. Par la suite, les ministres ont assuré aux syndicats, suite à leur demande conjointe, l'organisation d'une réunion modèle tripartite.

En date du 10 mars 2021, lors de l'entrevue avec la direction générale de Liberty Dudelange en présence de tous les acteurs sociaux belges et luxembourgeois, la direction générale a tenté de rassurer les syndicats moyennant différents arguments basés sur la solidité du secteur de l'acier et des négociations en cours afin d'obtenir d'autres soutiens financiers. Cette tentative fut toutefois peine perdue ! Le LCGB et l'OGBL ont par conséquent exigé de rencontrer au plus vite un véritable décideur du groupe afin d'obtenir un engagement financier solide. Ce soutien financier conjoint à l'aide public sera vital pour garantir la pérennité des sites en difficulté de liquidité et des emplois liés. Pour les syndicats, l'état ne peut être le seul acteur à subvenir financièrement à cette situation. Le groupe GFG doit absolument assumer son rôle et également subvenir aux besoins urgents en termes de liquidité de l'entreprise luxembourgeoise.

Le LCGB et l'OGBL ont également revendiqué un véritable plan stratégique d'approvisionnement et de fonctionnement pour les sites de Liberty Liège et Dudelange.

**Les syndicats LCGB et l'OGBL peuvent vous garantir qu'ils utiliseront tous les moyens dont ils disposent afin de défendre les intérêts des salariés et la pérennité du site de Dudelange.**



05 / 2021

# Info commune : Sauvegarde de l'avenir du site de Dudelange

**INFO**

**Sidérurgie**  
**Liberty Dudelange**

Depuis le début des discussions liées à la reprise de site de Dudelange par Liberty House, la délégation du personnel, avec l'appui des syndicats LCGB et OGBL, a été impliquée dans une multitude de formes d'activités et d'interactions avec l'entreprise afin de garantir la continuité de l'activité et de préserver les emplois.

En collaboration avec les instances représentatives du personnel, nous avons travaillé à la mise en œuvre de différents volets de sauvegarde de l'avenir du site de Dudelange et de ses emplois.

Comme vous le savez, la vente a été autorisée et l'entreprise a su bien fonctionner. Le site a très bien répondu à la demande de production et a su honorer les carnets de commandes.

Notre délégation du personnel soutenue par nos syndicats a insisté sur le volet communication auprès de la direction et a ainsi obtenu la mise en place d'une réunion de suivi mensuelle afin de suivre l'évolution des différents volets importants tels que la santé et la sécurité, la situation financière, la situation industrielle, le niveau de production, etc.

Toutefois, des problèmes autour des paiements de factures et de liquidité de l'entreprise ont rapidement apparus. De plus, le niveau des approvisionnements a régulièrement fait l'objet de fluctuations à cause du non-respect de l'accord commercial entre ArcelorMittal et Liberty, convenu lors de la cession du site. En conséquence, des rythmes de production réduits menant à des arrêts fortuits. Une fois de plus, les salariés se retrouvaient victimes de ces litiges entre les deux entreprises !

Ensuite, la crise sanitaire fit son apparition

Enfin, la crise sanitaire fit son apparition en mars 2020 avec toutes ses conséquences graves et malheureuses.

Durant cette période, ArcelorMittal a su profiter de cette crise pour justifier une diminution supplémentaire de l'approvisionnement en « coils » pendant toute la crise COVID. Par conséquent, les soucis de liquidité ont continué à s'aggraver. Début mars de l'année 2021, le dossier GREENSILL apparut au grand jour par l'annonce de sa faillite.

Depuis cette annonce et sans revenir sur les détails et sur le fait que notre inquiétude initiale fut confirmée par cette faillite, la délégation du personnel avec le LCGB et l'OGBL se sont engagés de toute leur énergie pour sauvegarder l'avenir du site de Dudelange et de ses emplois.

Notamment par les actions suivantes :

1. Les syndicats ont saisi dans l'immédiat le Gouvernement par le biais du Ministre du travail et du Ministre de l'économie afin de solliciter leur soutien pour préserver le site d'une situation catastrophique et les emplois qui en dépendent.
2. Nous avons obtenu le plein soutien des équipes ministérielles. Depuis, le Ministère de l'économie s'est engagé fortement afin d'étudier toutes les pistes possibles et envisageables pour soutenir l'activité du site de Dudelange et surtout lui donner une véritable perspective industrielle. L'équipe du Ministre de l'économie et les syndicats travaillent en étroite collaboration sur ces pistes. Tout est fait pour éviter le pire !

Les syndicats ont saisi dans l'immédiat le Gouvernement par le biais du Ministre du travail et du Ministre de l'économie afin de solliciter leur soutien pour préserver le site d'une situation catastrophique et les emplois qui en dépendent.

Depuis, le Ministère de l'économie s'est engagé fortement afin d'étudier toutes les pistes possibles et envisageables pour soutenir l'activité du site de Dudelange et surtout lui donner une véritable perspective industrielle. L'équipe du Ministre de l'économie et les syndicats travaillent en étroite collaboration sur ces pistes. Tout est fait pour éviter le pire !



## Sidérurgie Liberty Dudelange

Depuis le début des discussions liées à la reprise du site de Dudelange par Liberty House, la délégation du personnel, ensemble avec les syndicats LCGB et OGBL, avait clairement manifesté leurs fortes inquiétudes et interrogations quant à l'obscurité liée au montage financier derrière ce rachat.

En conséquence, nous avons saisi les instances politiques nationales et européennes compétentes. Nous avons également rencontré le bureau de la commissaire européenne en charge de la concurrence afin de leur faire part des inquiétudes et de les sensibiliser et informer quant aux différentes situations locales à Liège et Dudelange.

Comme vous le savez, la vente a été autorisée et l'entreprise a su bien fonctionner. Le site a très bien répondu à la demande de production et a su honorer les carnets de commandes.

Votre délégation du personnel soutenue par vos syndicats a insisté sur le volet communication auprès de la direction et a ainsi obtenu la mise en place d'une réunion de suivi mensuelle afin de suivre l'évolution des différents volets importants tels que la santé et la sécurité, la situation financière, la situation industrielle, le niveau de production, etc.

Toutefois, des problèmes autour des paiements de factures et de liquidité de l'entreprise ont rapidement apparus. De plus, le niveau des approvisionnements a régulièrement fait l'objet de fluctuations à cause du non-respect de l'accord commercial entre ArcelorMittal et Liberty, convenu lors de la cession du site. En conséquence, des rythmes de production réduits menant à des arrêts fortuits. Une fois de plus, les salariés se retrouvaient victimes de ces litiges entre les deux entreprises !

Ensuite, la crise sanitaire fit son apparition

en mars 2020 avec toutes ses conséquences graves et malheureuses.

Durant cette période, ArcelorMittal a su profiter de cette crise pour justifier une diminution supplémentaire de l'approvisionnement en « coils » pendant toute la crise COVID. Par conséquent, les soucis de liquidité ont continué à s'aggraver. Début mars de l'année 2021, le dossier GREENSILL apparut au grand jour par l'annonce de sa faillite.

Depuis cette annonce et sans revenir sur les détails et sur le fait que notre inquiétude initiale fut confirmée par cette faillite, la délégation du personnel avec le LCGB et l'OGBL se sont engagés de toute leur énergie pour sauvegarder l'avenir du site de Dudelange et de ses emplois.

### Notamment par les actions suivantes :

1. Les syndicats ont saisi dans l'immédiat le Gouvernement par le biais du Ministre du travail et du Ministre de l'économie afin de solliciter leur soutien pour préserver le site d'une situation catastrophique et les emplois qui en dépendent.
2. Nous avons obtenu le plein soutien des équipes ministérielles. Depuis, le Ministère de l'économie s'est engagé fortement afin d'étudier toutes les pistes possibles et envisageables pour soutenir l'activité du site de Dudelange et surtout lui donner une véritable perspective industrielle. L'équipe du Ministre de l'économie et les syndicats travaillent en étroite collaboration sur ces pistes. Tout est fait pour éviter le pire !

Les syndicats nationaux, européens et mondiaux se sont mobilisés par le biais de l'organe Industriall Europe et Global. Par ce biais, une

lettre a été adressée à la présidente de la Commission européenne afin de la sensibiliser au sujet et de lui rappeler sa responsabilité engagée lors de la cession des sites à Liberty !

Aujourd'hui, nous lui demandons de prendre acte de ses erreurs et de revoir ses positions face à la gravité de la situation afin de nous soutenir dans cette épreuve et de nous aider à trouver des solutions appropriées.

### 3.

Les délégations luxembourgeoises et belges accompagnées des syndicats belges et luxembourgeois ont rencontré Roland JUNCK, membre de la direction générale de Liberty. Cette entrevue a permis de clarifier notre compréhension de la situation, à confirmer certaines de nos inquiétudes, mais également à nous aider pour trouver des solutions à cette situation.

### 4.

Les syndicats belges et luxembourgeois sont également en contact avec les collègues italiens d'Ilva afin de mieux comprendre la nouvelle situation sur l'usine de Tarente, qui pourrait décadenasser certaines pistes permettant une solution momentanée.

### 5.

Les syndicats belges et luxembourgeois ont également saisi, par lettre recommandée, les députés européens belges et luxem-

bourgeois afin de leur demander du soutien. En conséquence, ceux-ci ont rédigé une question parlementaire auprès de la Commission européenne.

### 6.

Sous l'initiative de la délégation du personnel de Dudelange ensemble avec les syndicats, une réunion de présentation de la situation de l'évolution des effectifs a eu lieu afin de faire un bilan actuel, qui permettra de s'assurer d'avoir le nombre de salariés approprié pour pouvoir faire fonctionner l'usine dans des conditions idéales en respectant la santé et la sécurité des travailleurs.

**La délégation du personnel vous tient informés des actions menées et toujours en cours d'exécution. La situation évolue chaque jour à très petits pas et le temps devient long. Vos délégués continueront à vous informer quotidiennement de l'évolution de la situation. D'ailleurs, la délégation se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.**

**Votre délégation du personnel ainsi que le LCGB et l'OG-BL continue d'utiliser tous les moyens dont ils disposent afin de défendre les emplois du site de Dudelange ! A ce propos, prochainement des actions syndicales seront menées !**



06 / 2021

## Piquet pour la sauvegarde des existences des salariés

Pour le LCGB, la situation du site de Dudelange est très grave ! Cette gravité trouve sa source il y a maintenant 2 ans, lorsque la Commission Européenne a donné son feu vert à la vente du site de Dudelange, dans le cadre des cessions d'actifs qu'ArcelorMittal devait céder afin de respecter les règles de concurrence complètement dépassées par une réalité économique mondiale. Malgré la forte insistance sur les alertes par les organisations syndicales quant à l'opacité du montage financier, la Commission Européenne a fait la sourde oreille.

En ce qui concerne le groupe GFC, le LCGB n'a jamais eu une once de confiance. Et pour cause : l'opacité du volet financier était toujours présente et conjuguée à des discussions incessantes de manque de liquidités et de problèmes de paiement de facture. Sans oublier les litiges commerciaux perpétuels liés au contrat commercial entre Liberty et ArcelorMittal concernant les approvisionnements. Bien que la crise sanitaire n'ait pas été favorable, elle n'est en aucun cas à l'origine de cette situation.

En début de janvier 2021, les syndicats de plus en plus inquiets en avaient informé le Gouvernement par voie de courrier officiel afin de le rendre attentif à cette dégradation dangereuse. Cette intervention est restée sans réponse. Ensuite, le 5 mars 2021, le LCGB a appris l'annonce de la faillite de Greensill seulement par la presse. Malheureusement, l'affaire Greensill ne fait que confirmer toutes les inquiétudes initiales concernant l'obscurité des fonds financiers provenant d'un monstrueux château de cartes prêt à s'effondrer !

Dans l'immédiat, le LCGB s'adresse et exhorte toutes les parties prenantes de prendre leurs responsabilités. Tout d'abord, la Commission Européenne doit reconnaître son échec. Elle devra se coordonner et soutenir les différents états membres concernés afin que ceux-ci puissent préserver l'avenir des sites de production et les emplois liés.

Le LCGB s'en remet totalement au gouvernement, qui apparaît comme la seule alternative possible, par son expérience déjà vécue, pour

trouver une solution pour l'avenir de l'usine de Dudelange. C'est ainsi que le LCGB a revendiqué une solution sous l'égide totale de la SNCI, qui consistera à construire un partenariat avec un nouvel acteur industriel. Ce partenariat devra aboutir sur un accord bâti sur deux volets essentiels :

- le volet social garantira les emplois actuels nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise et les mesures éventuelles d'accompagnement pour le temps nécessaire. Il comprendra également la continuation des accords actuels encore en vigueur ;
- le volet industriel garantira la mise en place d'un plan de relance industrielle y inclus un schéma de fonctionnement du flux de production.



12 / 2021

# Communiqué de presse et Info : Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) à négocier entre partenaires sociaux

Liberty Steel Dudelange

## Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) à négocier entre partenaires sociaux

Luxembourg, le 2 décembre 2021 - En date du 1<sup>er</sup> décembre 2021, les partenaires sociaux se sont rencontrés au Ministère de l'Economie afin de procéder à une analyse conjointe du jugement du tribunal de Liège concernant l'avenir de LLD-Liège.

Etant donnée qu'une réorganisation des activités de Dudelange devient nécessaire suite au plan de réorganisation du site de Liège, la direction et les représentants du personnel sont tombés d'accord de faire accompagner cette réorganisation par un Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) à négocier entre partenaires sociaux.

## Liberty Dudelange Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) à négocier entre partenaires sociaux

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2021, une rencontre s'est tenue au Ministère de l'Economie, le Ministère du Travail, la présidente de la délégation, les organisations syndicales LCGB et OGBL, et la direction générale de la société LIBERTY Liège-Dudelange. Cette entrevue fut initiée à la suite de la décision du tribunal d'entreprise de Liège de valider le plan de réorganisation des sites de production belges faisant l'objet d'une procédure de redressement judiciaire.

Par conséquent, cette décision positive pour l'avenir des sites belges ainsi que de ses emplois, permet de donner une garantie quant aux approvisionnement en « coils » pour le site de Dudelange. En outre, le cadre légal permettant l'octroi du chômage partiel actuellement fortement utilisé atteint ses limites.

De ce fait et malgré une forte méfiance générale compte tenue de la réputation du groupe Liberty suite au dossier « Greensill », les parties confirment leur volonté de s'engager dans le strict intérêt de la péren-

nisation du site et de ses emplois. A cette fin, les parties ont convenu d'élaborer un plan de maintien dans l'emploi (PME), qui permettra d'accompagner, dans une 1<sup>ère</sup> phase l'activité et le développement de celle-ci par la suite, tout en définissant un plan de réorganisation industrielle solide et approprié.

**En conséquence, les mesures d'accompagnement nécessaires ainsi que les engagements et garanties à fournir par l'employeur en contrepartie seront négociés.**

L'objectif étant d'aboutir à un accord encore avant la fin de l'année, les négociations seront entamées dès la semaine prochaine. Vos délégués soutenus fortement par les syndicats, s'engagent à aboutir à un PME, qui devra nous permettre de s'assurer d'un plan d'avenir pour le site.

Cela fait trop longtemps que cette situation dure. Les salariés ont assez donné et supporté durant



Communiqué de Presse

Liberty Steel Dudelange

**Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) à négocier entre partenaires sociaux**

Luxembourg, le 2 décembre 2021 - En date du 1<sup>er</sup> décembre 2021, les partenaires sociaux se sont rencontrés au Ministère de l'Economie afin de procéder à une analyse conjointe du jugement du tribunal de Liège concernant l'avenir de LLD-Liège.

Etant donnée qu'une réorganisation des activités de Dudelange devient nécessaire suite au plan de réorganisation du site de Liège, la direction et les représentants du personnel sont tombés d'accord de faire accompagner cette réorganisation par un Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) à négocier entre partenaires sociaux.

Contacts : Patrick TOYNE-SEWELL  
 Responsable Communication Europe, GFC Alliance  
 GSM : +44 77 47 48 193  
 E-mail : [patrick.toyne@sewell.com](mailto:patrick.toyne@sewell.com)

Rubens FOMNIERS  
 Secrétaire général adjoint LCGB  
 GSM : +32 691 733 066  
 E-mail : [rfomniers@lccb.be](mailto:rfomniers@lccb.be)

Stefano ARAIJO  
 Secrétaire général OGBL  
 GSM : +352 621 261 909  
 E-mail : [stefano.araijo@ogbl.lu](mailto:stefano.araijo@ogbl.lu)

12 / 2021

**INFO**

Liberty Dudelange  
**Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) à négocier entre partenaires sociaux**

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2021, une rencontre s'est tenue au Ministère de l'Economie, le Ministère du Travail, la présidente de la délégation, les organisations syndicales LCGB et OGBL, et la direction générale de la société LIBERTY Liège-Dudelange. Cette entrevue fut initiée à la suite de la décision du tribunal d'entreprise de Liège de valider le plan de réorganisation des sites de production belges faisant l'objet d'une procédure de redressement judiciaire.

Par conséquent, cette décision positive pour l'avenir des sites belges ainsi que de ses emplois, permet de donner une garantie quant aux approvisionnement en « coils » pour le site de Dudelange. En outre, le cadre légal permettant l'octroi du chômage partiel actuellement fortement utilisé atteint ses limites.

De ce fait et malgré une forte méfiance générale compte tenue de la réputation du groupe Liberty suite au dossier « Greensill », les parties confirment leur volonté de s'engager dans le strict intérêt de la péren-

En conséquence, les mesures d'accompagnement nécessaires ainsi que les engagements et garanties à fournir par l'employeur en contrepartie seront négociés.

L'objectif étant d'aboutir à un accord encore avant la fin de l'année, les négociations seront entamées dès la semaine prochaine. Vos délégués soutenus fortement par les syndicats, s'engagent à aboutir à un PME, qui devra nous permettre de s'assurer d'un plan d'avenir pour le site.

Cela fait trop longtemps que cette situation dure. Les salariés ont assez donné et supporté durant

Cela fait trop longtemps que cette situation dure. Les salariés ont assez donné et supporté durant

**TOCO LCGB**

**OGBL**

cette longue et difficile période jamais vécue ! Par conséquent, nous nous investissons afin d'obtenir des engagements clairs et solides de la direction générale sur l'avenir du site, dont entre autres :

- des investissements solides, clairs et garantis pour le développement des installations et également pour le maintien de l'outil dans les conditions de travail requises ;
- une garantie d'emploi ferme devra être introduite dans l'accord. AUCUN licenciements non-inhérents à la personne ne pourra avoir lieu. Les salariés devront être maintenus dans l'emploi même en période de bas volume de production. Une cellule d'accompagnement devra être construite ;
- un plan de formation complet et structuré devra être proposé en fonction des différents besoins de l'activité ainsi qu'en anticipation des départs naturels.

salariés et les difficultés auxquelles chacun doit faire face quant à son pouvoir d'achat, l'ambiance et l'incertitude qui nous frappent depuis maintenant plus d'une année.

Il est clair que la mise en place d'un PME apparaît comme une véritable opportunité qui nous permet d'obtenir certaines garanties liées à l'engagement formel de l'employeur sous le contrôle et le monitoring de l'Etat et des syndicats. A ce sujet, la délégation du personnel et les syndicats LCGB et l'OGBL saluent vivement le soutien indéfectible et indispensable dont fait preuve le gouvernement, plus particulièrement le Ministère de l'Economie dans ce dossier très particulier.

**La délégation se tient à votre disposition pour tout complément d'information.**

Encore une fois, la délégation du personnel et les syndicats LCGB et l'OGBL sont pleinement conscients des efforts consentis par tous les

**Liberty Steel va négocier un plan de maintien dans l'emploi**  
 Le directeur général de Liberty Steel Dudelange et les représentants du personnel ont convenu de négocier un plan de maintien dans l'emploi.

**Et soll e Plan de maintien dans l'emploi bei Liberty Steel ausgeschafft ginn**  
 De Libéeréit huet sech mat de Gewerkschaften iwwer de Plan d'arbeidsplaz behaapten.

**Liberty Steel Dudelange : vers un plan de maintien dans l'emploi**  
 Le directeur général de Liberty Steel Dudelange et les représentants du personnel ont convenu de négocier un plan de maintien dans l'emploi.

**Stahlwerk Düdelingen wird umstrukturiert**  
 Luxemburg: Der Neigungsplanungsplan von Liberty Steel im Markt für Düdelingen wird umstrukturiert. Die Neigungsplanungsplan von Liberty Steel im Markt für Düdelingen wird umstrukturiert.

**Liberty Steel réorganisé**  
 DUIDELANGE Suite au plan de réorganisation du site de Liège de l'aciérie Liberty Steel, celui de Dudelange (250 salariés) le sera aussi. Direction et représentants du personnel sont tombés d'accord sur le fait de négocier un plan de maintien dans l'emploi.

**Le Quotidien 03.12.2021**



03 / 2022

## Info commune : Liberty Dudelange, le bout du tunnel approche !

### Liberty Dudelange, le bout du tunnel approche !

Suite à l'annonce parue dans la presse belge en date du 3 mars 2022 concernant la citation à comparaître de Liberty Steel Liège devant le tribunal qui a été signifiée par le procureur du Roi, la délégation du personnel, soutenue par les syndicats LCGB et l'OGBL, tient à apporter quelques précisions.

A l'issue de l'audience qui aura lieu le 16 mars 2022, la dissolution des entités belges du groupe Liberty pourrait être décidée.

En conséquence à cette éventuelle dissolution des sites liégeois, un processus de reprise des outils de productions sera très certainement engagé avec d'autres acteurs industriels afin d'envisager une reprise rapide des activités sur le sol belge.

Le site de Dudelange ne subira pas de conséquences directes liées à cette décision de la justice belge ; l'entité luxembourgeoise continuera d'exister.

Cependant, Liberty Dudelange est lié industriellement à un site de production belge et ce lien aura pour conséquence de ne plus être en mesure d'approvisionner en « coils » le site luxembourgeois.

Dans ce cas de figure et **SAUF un nouveau COUP de THEATRE façon Liberty**, le groupe Liberty sera dans l'obligation de trouver rapidement le moyen de subvenir aux besoins industriels et financiers pour le site de Dudelange ! Le cas échéant, Liberty ne sera plus en mesure d'assumer les coûts générés par l'usine de Dudelange ce qui donnera lieu à un arrêt de l'activité également pour le site et certainement une cessation de toutes les obligations financières !

Cette grave et sérieuse situation déjà envisagée et estimée, à sa plus juste valeur, par le LCGB, l'OGBL et les ministres compétents, depuis plusieurs mois avait conduit à initier deux précédés extrêmement importants, en l'occurrence :

#### 1. La mise en place d'un Plan de maintien dans l'emploi

A ce jour, le Plan de maintien dans l'emploi est prêt et contient tous les outils et les mesures d'accompagnement nécessaires au soutien de l'activité et au maintien des emplois conséquents à un plan stratégique industriel. Cependant, ce plan de maintien n'est, à ce jour, pas encore signé par défaut d'engagement et de garanties suffisantes de la part du groupe Liberty !

Sans ces garanties liées, entre autres, à des investissements pour le maintien de l'outil ainsi que pour son développement, mais aussi à certaines garanties de liquidités financières, les organisations syndicales ne pourront signer un tel accord qui de toute façon risquera le refus de l'homologation des instances compétentes.

#### 2. La construction d'un concept de secours pour l'éventualité d'un scénario catastrophe

En cas d'un arrêt total de l'activité du site de Dudelange, il est à nouveau essentiel de rappeler l'excellent et indispensable soutien venant des ministères de l'économie et du travail qui nous permettent de construire une solution de secours.

**Le LCGB et l'OGBL croient avec force et gardent confiance en l'attractivité du site de Dudelange, mais surtout en son personnel.**

03/2022

### INFO

**Liberty Dudelange, le bout du tunnel approche !**

Suite à l'annonce parue dans la presse belge en date du 3 mars 2022 concernant la citation à comparaître de Liberty Steel Liège devant le tribunal qui a été signifiée par le procureur du Roi, la délégation du personnel, soutenue par les syndicats LCGB et l'OGBL, tient à apporter quelques précisions.

A l'issue de l'audience qui aura lieu le 16 mars 2022, la dissolution des entités belges du groupe Liberty pourrait être décidée.

En conséquence à cette éventuelle dissolution des sites liégeois, un processus de reprise des outils de productions sera très certainement engagé avec d'autres acteurs industriels afin d'envisager une reprise rapide des activités sur le sol belge.

Le site de Dudelange ne subira pas de conséquences directes liées à cette décision de la justice belge. L'entité luxembourgeoise continuera d'exister.

Cependant, Liberty Dudelange est lié industriellement à un site de production belge et ce lien aura pour conséquence de ne plus être en mesure d'approvisionner en « coils » le site luxembourgeois.

Dans ce cas de figure et **SAUF un nouveau COUP de THEATRE façon Liberty**, le groupe Liberty sera dans l'obligation de trouver rapidement le moyen de subvenir aux besoins industriels et financiers pour le site de Dudelange. Le cas échéant, Liberty ne sera plus en mesure d'assumer les coûts générés par l'usine de Dudelange ce qui donnera lieu à un arrêt de l'activité également pour le site et certainement une cessation de toutes les obligations financières !

Ces deux graves et sérieuses situations déjà envisagées et estimées, à sa plus juste valeur, par le LCGB, l'OGBL et les ministres compétents, depuis plusieurs mois ont conduit à initier deux précédés extrêmement importants, en l'occurrence :

**1. La mise en place d'un Plan de maintien dans l'emploi**

A ce jour, le Plan de maintien dans l'emploi est prêt et contient tous les outils et les mesures d'accompagnement nécessaires au soutien de l'activité et au maintien des emplois conséquents à un plan stratégique industriel. Cependant, ce plan de maintien n'est, à ce jour, pas encore signé par défaut d'engagement et de garanties suffisantes de la part du groupe Liberty !

**En effet, les salariés du site subissent depuis de trop nombreux mois une incertitude devenue insupportable ! Malgré cela, leur engagement infailible permet encore aujourd'hui de relever d'importants défis de production durant cette situation très exceptionnelle ! Sans cet engagement des salariés du site, il serait impossible d'entrevoir une issue !**

Par conséquent, nous sommes certains que des acteurs industriels potentiels sont actuellement intéressés et attendent l'issue de ce dossier afin d'être présent à l'appel au moment venu !

Pour conclure, la prochaine étape aura lieu le 16 mars prochain lors de l'audience au tribunal belge qui décidera du sort des entités belges. En cas de dissolution, une réunion urgente sera organisée avec la direction générale concernant les conséquences industrielles directes pour Dudelange ainsi que la continuation pour Dudelange.

Lors de cette réunion, le LCGB et l'OGBL demanderont le soutien des Ministères de l'Economie et du Travail afin de permettre enfin la clarification des perspectives !

Il est également important de signifier que dans l'éventualité d'une reprise par un nouvel acteur industriel, les syndicats insistent et réitérent leur position initiale quant à la mise en place d'un partenariat avec la Société Nationale de Crédit et d'Investissement (SNCI) dont le concept inclura notamment la mise en place et le respect d'un Plan de maintien dans l'emploi et la conservation de tous les acquis sociaux, accords, convention collective de travail, etc.

L'étau se resserre de plus en plus pour le groupe Liberty. Dans ces circonstances, nous devons plus que jamais rester unis, solidaires et confiants ! Nous continuerons à vous informer de la moindre évolution à venir dans les jours et semaines prochaines

**Vos délégués se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires !**

03 / 2022

## Info commune : Echec de la négociation du Plan de Maintien dans l'Emploi

**INFO**

Liberty Steel Dudelange  
**Echec de la négociation du Plan de Maintien dans l'Emploi**

En date du 21 mars 2022, le Comité de conjoncture a décidé, sur proposition des ministres de l'Economie et du Travail, en conséquence de l'échec des négociations du Plan de maintien dans l'emploi (PME), de ne pas donner d'avis favorable à la demande de chômage partiel de source structurelle pour l'entreprise Liberty Dudelange.

Les syndicats LCGB et l'OGBL prennent acte de cette décision.

Depuis le mois de novembre 2021, les parties ont tenté de négocier un PME sans que celui-ci aboutisse. Faute de garanties suffisantes de la part de la direction de Liberty, ce PME aurait permis d'introduire des mesures d'accompagnement social pour ses salariés et l'entreprise, tel que le chômage partiel, la cellule de reclassement, les préretraites, le prêt de main d'œuvre, etc. Cependant, en contrepartie, Liberty devait fournir des garanties liées à des engagements en termes d'investissements, d'une enveloppe de liquidités permettant la reprise progressive de l'entreprise et également le remboursement de dettes du groupe envers le site de Dudelange.

Malheureusement, une fois de plus, le groupe Liberty n'a pas tenu et n'est pas en mesure de tenir ses engagements ! De ce fait, aujourd'hui, la mesure de chômage partiel n'est plus due puisque la demande n'est plus conforme au cadre légal.

Il est important de noter que le volume de production du mois de mars est quasi nul et que les premières du mois d'avril sont incertaines. Par conséquent, Liberty devra assurer la totalité des coûts de la masse salariale ainsi que les factures et dettes mensuelles sans aucune aide externe !

Tous les salaires devront être payés à 100 % et reprendre l'activité sur le lieu de travail !



## Liberty Steel Dudelange Echec de la négociation du Plan de Maintien dans l'Emploi

En date du 21 mars 2022, le Comité de conjoncture a décidé, sur proposition des ministres de l'Economie et du Travail, en conséquence de l'échec des négociations du Plan de maintien dans l'emploi (PME), de ne pas donner d'avis favorable à la demande de chômage partiel de source structurelle pour l'entreprise Liberty Dudelange.

Les syndicats LCGB et l'OGBL prennent acte de cette décision.

Depuis le mois de novembre 2021, les parties ont tenté de négocier un PME sans que celui-ci aboutisse, faute de garanties suffisantes de la part de la direction de Liberty. Ce PME aurait permis d'introduire des mesures d'accompagnement social pour ses salariés et l'entreprise, tel que le chômage partiel, la cellule de reclassement, les préretraites, le prêt de main d'œuvre, etc. Cependant, en contrepartie, Liberty devait fournir des garanties liées à des engagements en termes d'investissements, d'une enveloppe de liquidités permettant la reprise progressive de l'entreprise et également le remboursement de dettes du groupe envers le site de Dudelange.

**Malheureusement, une fois de plus, le groupe Liberty n'a pas tenu et n'est pas en mesure de tenir ses engagements ! De ce fait, aujourd'hui, la mesure de chômage partiel n'est plus due puisque la demande n'est plus conforme au cadre légal.**

Il est important de noter que le volume de production du mois de mars est quasi nul et que les prévisions du mois d'avril sont inexistantes. Par conséquent, Liberty devra assumer la totalité des coûts de la masse salariale ainsi que les factures et dettes mensuelles sans aucune aide externe !

### **Tous les salaires devront être payés à 100 % et reprendre l'activité sur le lieu de travail !**

De plus, le 30 mars prochain, le tribunal de l'entreprises de Liège ouvrira une dernière audience concernant le dossier de réorganisation des sites de productions liégeois. L'issue pourrait conduire à une liquidation des sites belges de Liberty ce qui entraînera une conséquence industrielle directe concernant les approvisionnements pour le site de Dudelange.

En clair, sauf miracle de la part de Liberty, Dudelange pourrait cesser de porter le drapeau bleu !

Pour le LCGB et l'OGBL, l'heure est bientôt venue pour le gouvernement d'assumer ces engagements et de transformer les paroles en actes ! Les salariés de l'entreprise ne peuvent plus supporter cette situation qui conduit à une énorme incertitude qui dure depuis trop longtemps.

### **Si le Groupe Liberty possède encore une once de dignité, alors qu'il cesse de dénigrer le personnel de cette façon !**

Le temps est venu de tourner la page Liberty !

En cas de scénario catastrophe, les solutions étudiées depuis des mois devront voir le jour et diriger le site de production vers un nouvel acteur industriel, tout en garantissant tous les emplois et les acquis sociaux présents. Il est plus que temps de se diriger vers un avenir plus pérenne avec une reprise sérieuse de l'activité !

Les syndicats gardent une totale confiance dans les ministères de l'Economie et du Travail avec lesquels une étroite collaboration a permis de prévoir toutes les solutions possibles dans le seul intérêt du maintien des emplois et de poursuivre l'activité rentable du site de Dudelange.

### **Dans ce contexte, les syndicats viennent d'adresser un courrier aux deux ministres afin d'obtenir une entrevue de toute urgence afin de s'entretenir de l'évolution du dossier dans les jours à venir.**

## **Abonnez-vous à la newsletter Spotlight du LCGB**



Vous souhaitez rester au courant des dernières nouveautés ? La newsletter Spotlight du LCGB regroupe toutes les informations pratiques :

- toutes les nouvelles importantes actualité nationale, brochures informatives, etc.
- les actions dans les entreprises p.ex. négociations de conventions collectives
- toutes les dates syndicales importantes p.ex. manifestations et excursions
- nouvelles sur nos prestations membres

Vous êtes intéressés? Visitez notre site [www.lcgb.lu/newsletter](http://www.lcgb.lu/newsletter) et inscrivez-vous ou scannez le code QR



Toutes les actualités du LCGB en un coup d'oeuil!  
Alle Neuigkeiten des LCGB auf einen Blick!



Ensuite le 20 avril après-midi, à l'issue de la réunion avec les deux ministres, respectivement du travail et de l'économie accompagnés de leur délégation respective d'experts, les syndicats et la délégation du personnel ont réitérés leur demande de soutien de la part du gouvernement déjà promis dès le début de la faillite de Greensill.

Le soutien réitéré consistait en deux points essentiels, notamment :

1. En cas de faillite du site de Dudelange sous l'égide de Liberty, nous sollicitons l'accompagnement des salariés afin d'éviter une perte momentanée des salaires.
2. Etat des lieux concernant les solutions de reprises par nouvel acteur industriel.

En premier lieu, les syndicats ont mis l'accent en remerciant les deux ministres sur le soutien et l'accompagnement fourni à ce stade des discussions et depuis l'annonce, il y a un an, de la faillite de Greensill. Ne craignons pas les mots, aujourd'hui la paix sociale est garantie et toujours présente grâce à cet engagement et ce soutien du gouvernement !!

Cependant celle-ci approche de ses limites !

Le LCGB et l'OGBL en ont également profité afin d'exposer la situation actuelle présente sur le site ainsi que l'ambiance à laquelle, les salariés de l'entreprise, doivent faire face au quotidien !

Concernant le scénario catastrophe qui pourrait conduire à une faillite, le Ministre du travail a rappelé le cadre de soutien existant au Luxembourg et a confirmé son plein soutien afin d'éviter autant que possible des manquements salariaux éventuels si le cas de figures se produirait !

Du côté du Ministre de l'économie, celui-ci a également rappelé avoir sensibiliser les différents ministères compétents dans le domaine afin de prêter main forte si cela s'avèrerait nécessaire pour d'éviter de léser les salariés dans une durée trop longue.

Concernant l'état d'avancement des solutions possibles avec plusieurs repreneurs et acteurs industriels éventuels, le Ministre nous a confirmé être prêt et en mesure de réagir en temps utiles.

### **TOUT EST MIS EN ŒUVRE pour trouver une solution pour l'avenir du site de Dudelange !**

**D'un autre côté, Les syndicats le LCGB et l'OGBL juge l'attitude du groupe Liberty de minable, cette façon d'agir n'est plus ni moins une façon de TUER le métier et le professionnalisme présent au sein de l'entreprise !**

Vos délégués ne manqueront pas de vous tenir informé de tout évènement qui pourrait survenir dans les jours à venir !



09 / 2022

## Info commune : Rencontre entre la délégation du personnel, le LCGB, l'OGBL et la direction générale

**INFO**

Liberty Steel Dudelange  
**Rencontre entre la délégation du personnel, le LCGB, l'OGBL et la direction générale**

En date du 8 septembre 2022, à l'initiative de la délégation du personnel, une entrevue a eu lieu concernant la situation actuelle de l'entreprise.

En effet, suite à des discussions initiées sur les sites de Liège entre nos collègues des syndicats belges et la direction générale de Liberty, les syndicats LCGB et l'OGBL ont pris connaissance de l'annonce d'une éventuelle longue période d'arrêt des installations prévue pour durer quatre mois.

Suite à cette annonce et l'intention de la direction de recourir au chômage partiel, la délégation du personnel et les syndicats ont demandé une entrevue urgente auprès de la direction de Dudelange.

A l'issue de cette réunion, nous tenons à vous tenir informé du contenu des discussions de ce jour.

La direction générale soutenue de la direction locale nous a présenté le contexte conjoncturel actuel lié aux importantes envolées des coûts liés à l'énergie et les conséquences qu'elles portent sur le site de production de Dudelange.

Selon la direction, par conséquent, cette situation ne permet plus le respect du plan industriel planifié et vise et aggrave la détérioration des résultats financiers.



### Liberty Steel Dudelange

## Rencontre entre la délégation du personnel, le LCGB, l'OGBL et la direction générale

En date du 8 septembre 2022, à l'initiative de la délégation du personnel, une entrevue a eu lieu concernant la situation actuelle de l'entreprise.

**En effet, suite à des discussions initiées sur les sites de Liège entre nos collègues des syndicats belges et la direction générale de Liberty, les syndicats LCGB et l'OGBL ont pris connaissance de l'annonce d'une éventuelle longue période d'arrêt des installations prévue pour durer quatre mois.**

Suite à cette annonce et l'intention de la direction de recourir au chômage partiel, la délégation du personnel et les syndicats ont demandé une entrevue urgente auprès de la direction de Dudelange.

A l'issue de cette réunion, nous tenons à vous tenir informé du contenu des discussions de ce jour.

La direction générale soutenue de la direction locale nous a présenté le contexte conjoncturel actuel lié aux importantes envolées des coûts liés à l'énergie et les conséquences qu'elles portent sur le site de production de Dudelange.

Selon la direction, par conséquent, cette situation ne permet plus le respect du plan industriel planifié et vise et aggrave la détérioration des résultats financiers.

De ce fait et au vu d'aucune visibilité favorable pour les quatre prochains mois, le groupe demande à la direction de mettre rapidement en place un plan de réduction des coûts avec deux priorités :

1. Réduction générale des coûts liés à l'énergie ⇒ Plan d'action
2. Réduction des coûts liés au personnel ⇒ La direction générale souhaite obtenir le chômage partiel de source structurelle. Cette option est conditionnée à l'obligation légale de négocier un Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) avec la délégation du personnel et les syndicats.

Lors de cette réunion, les syndicats, la délégation du personnel ont clairement exprimé leur ferme position et ont rappelé que chacun est conscient de la crise énergétique actuelle, chaque entreprise, chaque ménage est touché de plein fouet par cette crise. Cependant, nous restons fermement convaincus que cette pénible situation aggrave la situation de l'entreprise, mais ne peut en aucun cas être la raison des déboires que traversent les sites de Liège-Dudelange !

**Au vu de ce qui précède la délégation du personnel et les syndicats LCGB et l'OGBL ne pourront s'engager vers la négociation d'un PME que sous condition qu'une garantie et un engagement formel soient pris par le groupe afin de permettre une transition vers une solution durable et pérenne vers un autre acteur industriel !**

Sans cette condition, aucun Plan de Maintien dans l'Emploi ne sera négocié et il n'y aura donc pas d'éligibilité au chômage partiel de source structurelle pour Liberty !

**La délégation du personnel soutenue pleinement par le LCGB et l'OGBL utilisera tous les moyens dont ils disposent afin d'éviter toute perte salariale !**

10 / 2022

## Info commune : Le gouvernement, les syndicats ainsi que la délégation du personnel dénoncent les agissements de Liberty Steel

### Liberty Steel Dudelange Le gouvernement, les syndicats LCGB et OGBL ainsi que la délégation du personnel dénoncent les agissements de Liberty Steel

En date du 24 octobre 2022, le ministre de l'Économie, Franz Fayot, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Georges Engel, ont reçu les représentants des syndicats LCGB et OGB-L ainsi que la délégation du personnel pour faire le point quant à l'avenir de Liberty Steel à Dudelange. Après les nombreux rebonds dans le passé, les activités des entités de Liberty Steel en Belgique et au Luxembourg sont actuellement à l'arrêt jusqu'au moins à la fin de l'année.

Lors de l'entrevue qui a eu lieu dans les locaux du ministère de l'Économie, toutes les parties présentes ont exprimé leurs vives inquiétudes concernant la conduite des affaires par Liberty Steel au niveau intragroupe et sur le site à Dudelange dans un contexte d'agissements potentiellement abusifs qui semblent s'opposer à l'intérêt social de l'entreprise luxembourgeoise voire compromettent son avenir économique. Le ministre de l'Économie a sommé la direction de l'entité luxembourgeoise de Liberty Steel de prendre position à ce sujet.

Lors de la réunion, le ministre de l'Économie Franz Fayot a réitéré l'intérêt d'un acteur industriel de reprendre le site luxembourgeois de Liberty Steel afin d'y maintenir des activités sidérurgiques et préserver l'emploi.

Le ministre du Travail Georges Engel a, quant à lui, rassuré les syndicats et la délégation du personnel que son ministère veillerait à ce que les salaires continuent à être payés par le biais du Fonds pour l'emploi si cela s'avérait nécessaire.

**INFO**

Liberty Steel Dudelange  
**Le gouvernement, les syndicats LCGB et OGBL ainsi que la délégation du personnel dénoncent les agissements de Liberty Steel**

En date du 24 octobre 2022, le ministre de l'Économie, Franz Fayot, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Georges Engel, ont reçu les représentants des syndicats LCGB et OGB-L ainsi que la délégation du personnel pour faire le point quant à l'avenir de Liberty Steel à Dudelange. Après les nombreux rebonds dans le passé, les activités des entités de Liberty Steel en Belgique et au Luxembourg sont actuellement à l'arrêt jusqu'au moins à la fin de l'année.

Lors de l'entrevue qui a eu lieu dans les locaux du ministère de l'Économie, toutes les parties présentes ont exprimé leurs vives inquiétudes concernant la conduite des affaires par Liberty Steel au niveau intragroupe et sur le site à Dudelange dans un contexte d'agissements potentiellement abusifs qui semblent compromettre l'avenir économique de l'entité luxembourgeoise voire compromettent son avenir économique. Le ministre de l'Économie a sommé la direction de l'entité luxembourgeoise de Liberty Steel de prendre position à ce sujet.

Lors de la réunion, le ministre de l'Économie Franz Fayot a réitéré l'intérêt d'un acteur industriel de reprendre le site luxembourgeois de Liberty Steel afin d'y maintenir des activités sidérurgiques et préserver l'emploi.

Le ministre du Travail Georges Engel a, quant à lui, rassuré les syndicats et la délégation du personnel que son ministère veillerait à ce que les salaires continuent à être payés par le biais du Fonds pour l'emploi si cela s'avérait nécessaire.





05 / 2023

## Info commune : Etat des installations HDG / ELO-Rapport ITM

### INFO

#### Liberty Steel Etat des installations HDG / ELO- Rapport ITM

En date du 25 mai 2023, la délégation du personnel soutenue par les syndicats LCGB, majoritaire au sein de l'entreprise, ainsi que l'OGBL, ont rencontré le Ministre du travail accompagné par la direction de l'Inspection du travail et des mines (ITM) concernant un rapport d'inspection du site effectué par l'ITM. Ce rapport accablant pour le site de Dudelange a conduit le Ministre du travail à prononcer la fermeture des usines HDG et ELO au vu des constatations faites jusqu'à la mise en conformité des installations.

Par la forte impulsion des syndicats, les parties se sont rencontrées, dans un cadre tripartite en vue de faire le point sur la situation future pour l'usine de Dudelange et de mettre toute en œuvre pour l'avenir du site et de ses emplois.

A l'issue de cette importante réunion, nous retenirons les points suivants :

1. Le Ministre du travail a rappelé le contexte de cette inspection ainsi que le rapport final dont il a pris connaissance. Le Ministre nous a rappelé le cadre légal et son obligation face à ce genre de situation qui a finalement abouti à la décision d'interdire une reprise de l'activité sur les sites de HDG et ELO dans l'état actuel des installations.
2. De son côté la direction de l'ITM a rappelé l'historique des non-conformités connues depuis déjà longtemps et les mesures déjà suggérées dans le passé sans pour autant apporter pleine satisfaction. Le directeur de l'ITM a cependant insisté sur son entière disponibilité afin d'analyser ensemble toutes les possibilités de remise en conformité.
3. Les organisations syndicales LCGB et OGBL ont également rappelé le contexte général extrêmement décevant et honteux depuis maintenant plus de deux ans ! Ce nouvel épisode ne fait qu'accabler davantage l'avenir du site et de ses emplois.



## Liberty Steel

### Etat des installations HDG / ELO-Rapport ITM

En date du 25 mai 2023, la délégation du personnel soutenue par les syndicats LCGB, majoritaire au sein de l'entreprise, ainsi que l'OGBL ont rencontré le Ministre du travail accompagné par la direction de l'Inspection du travail et des mines (ITM) concernant un rapport d'inspection du site effectué par l'ITM. Ce rapport accablant pour le site de Dudelange a conduit le Ministre du travail à prononcer la fermeture des usines HDG et ELO au vu des constatations faites jusqu'à la mise en conformité des installations.

**Par la forte impulsion des syndicats, les parties se sont rencontrées, dans un cadre tripartite en vue de faire le point sur la situation future pour l'usine de Dudelange et de mettre toute en œuvre pour l'avenir du site et de ses emplois.**

A l'issue de cette importante réunion, nous retenirons les points suivants :

1. Le Ministre du travail a rappelé le contexte de cette inspection ainsi que le rapport final dont il a pris connaissance. Le Ministre nous a rappelé le cadre légal et son obligation face à ce genre de situation qui a finalement abouti à la décision d'interdire une reprise de l'activité sur les sites de HDG et ELO dans l'état actuel des installations.
2. De son côté la direction de l'ITM a rappelé l'historique des non-conformités connues depuis déjà longtemps et les mesures déjà suggérées dans le passé sans pour autant apporter pleine satisfaction. Le directeur de l'ITM a cependant insisté sur son entière disponibilité afin d'analyser ensemble toutes les possibilités de remise en conformité.
3. Les organisations syndicales LCGB et OGBL ont également rappelé le contexte général extrêmement décevant et honteux depuis maintenant plus de deux ans ! Ce nouvel épisode ne fait qu'accabler davantage l'avenir du site et de ses emplois. De ce fait, la délégation du personnel et les syndicats ont fermement exigé et revendiqué une mise en conformité des installations afin de garantir la santé et la sécurité de tous les travailleurs en priorité. Par conséquent, nous avons demandé l'élaboration d'un plan d'action défini sur base du rapport de l'ITM qui reprendra toutes les actions de remise en conformité ainsi que les délais et les temps nécessaires à ces actions. Dès lors, le groupe devra ainsi confirmer sa volonté de poursuivre l'activité du site. Les syndicats LCGB et l'OGBL ont également proposé la mise en place d'un comité de suivi du plan d'action qui sera mis en place dans lequel la délégation du personnel participera activement.
4. La direction du site a également présenté et annoncé sa volonté de défendre ce plan d'action auprès du groupe Liberty, car elle croit en la reprise des activités du site.

En conclusion, toutes les parties s'accordent sur le fait que le but recherché est de mettre tout en œuvre afin de garantir la santé et la sécurité de tous les travailleurs de l'usine et de viser une reprise des activités sur le site de Dudelage. Cependant, au vu de rapport qui cadenas une reprise éventuelle dans les prochaines semaines, il a été retenu deux points essentiels :

1. Une réunion urgente entre la direction du site de Dudelage et la direction de l'ITM sera organisée, au plus vite dans les deux semaines à venir, afin d'initier les discussions pour l'élaboration d'un plan d'action pour la remise en conformité. Seule cette remise en conformité validée par l'ITM permettra de lever l'arrêté ministériel de fermeture des installations.
2. Dès que ce plan d'action sera élaboré, le comité de suivi sera introduit avec toutes les parties prenantes y compris les représentants du personnel afin de s'assurer du suivi des actions à entreprendre.

Une fois de plus, le site de Dudelage doit faire face à une situation extrême ! Nous ne pouvons accepter que ce soit toujours les mêmes qui risquent d'assumer les dégâts !

Nous exigeons la prise de responsabilité de chaque acteur dans les différents dossiers et plus particulièrement cette mise en conformité qui incombe uniquement à l'employeur.

### **Liberty DOIT prendre ses responsabilités et débloquer les moyens pour cette mise en conformité !**

Indépendamment de cette situation, à l'heure actuelle, aucune activité n'est en vue avant le dernier trimestre de l'année dans le meilleur des cas !

La délégation du personnel fortement soutenue par le LCGB et l'OGBL poursuivra le combat mené sans relâche depuis plus de deux ans !

Dans les jours à venir, nous ne manquerons pas de vous informer des détails qui apparaîtront lors des différentes réunions programmées à l'issue de cette entrevue.

**Vos délégués se tiennent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.**

11 / 2023

# Info commune : Rencontre entre la délégation du personnel, le LCGB, l'OGBL et la direction générale de Liège et la direction locale de Dudelange.



## Liberty Steel

# Rencontre entre la délégation du personnel, le LCGB, l'OGBL et la direction générale de Liège et la direction locale de Dudelange.

En date du 23 novembre 2023, par suite des annonces de décisions prises concernant la nouvelle organisation hiérarchique de la direction du site de Dudelange, la délégation du personnel ainsi que les syndicats LCGB et OGBL ont rencontré les directions de Liège et de Dudelange.

Lors de cette réunion, le directeur général de Liège et de Dudelange s'est présenté et a clarifié les points suivants :

1. Monsieur Philippe BERTRAND reprend la responsabilité du site de Dudelange accompagné par Monsieur Benoit JEUKENS pour le volet ressources humaines.
2. Le site de Dudelange conserve son autonomie fonctionnelle déjà en place.
3. L'équipe de direction actuellement en place sur le site de Dudelange n'est pas remise en question.

Par la suite la direction a brièvement présenté la situation du marché de l'acier en Europe et plus particulièrement pour le groupe Liberty et pour finir, plus précisément pour le site Dudelange.

Sans entrer dans les détails et sans surprise, la situation économique des sites de production européens de Liberty se trouve dans une situation catastrophique qui ne cesse de se détériorer.

Toutefois, la direction a précisé que d'autres activités hors Europe, sont profitables !

Concernant le site de Dudelange, le LCGB, l'OGBL et la délégation du personnel ont demandé de plus amples informations quant à la situation financière du site luxembourgeois et surtout concernant le paiement des salaires pour les mois de novembre et décembre.

En réponse à cette demande, la direction a confirmé une situation grave, déjà bien connue, et qui continue de s'aggraver. Les dettes in-

ternes envers le groupe ne cessent de s'amplifier et certains défauts de paiement de fournisseurs se poursuivent.

Quant au paiement des salaires, la direction annonce avoir de plus en plus de mal à obtenir les liquidités pour verser les salaires, que ce soit pour Liège ou pour Dudelange. Plus précisément, pour Liège, un engagement a été confirmé de la part du groupe pour le paiement des salaires de novembre.

**En ce qui concerne Dudelange, la direction est toujours en attente d'une confirmation prochaine pour le paiement des salaires de novembre.**

**Pour le mois de décembre, aucune visibilité n'est à confirmer à ce jour.**

**Au vu de ce qui précède, la direction demande la délégation du personnel et les syndicats afin de réfléchir à la négociation d'un Plan de Maintien dans l'Emploi (PME) !**

En réponse à cette demande fantasque, les syndicats et la délégation du personnel, ont réagi avec véhémence. En effet, cette façon d'agir, consiste à tenter de prendre en otage les syndicats et la délégation du personnel concernant l'éventualité de défaut de paiement des salaires.

Pire même, utiliser l'argent du contribuable à des fins sans perspectives réelles !

Souvenez-vous, en mars 2022, nous vous informions de l'échec des négociations pour un PME puisque Liberty était incapable de garantir ses engagements vis-à-vis des syndicats et des autorités.

Aujourd'hui, rien n'a changé, au contraire, la situation s'est empirée et poursuit sa descente aux enfers !

Par conséquent, le LCGB, l'OGBL et la délégation du personnel ont clairement rappelé les différentes scènes théâtrales du passé et se sont clairement exprimés contre cette demande d'aumône.

Cependant, nous avons réitéré le fait que nous étions toujours prêts à une discussion en vue de définir de véritables engagements FACTUELS qui pourraient permettre d'ouvrir d'éventuelles discussions avec le seul but de garantir un avenir pour les emplois et l'activité du site.

En conclusion, la délégation du personnel et les syndicats ont à nouveau rappelé qu'ils ne croient plus à l'avenir avec Liberty et ceci depuis longtemps, la seule option possible est de vendre ou de céder l'activité à un véritable acteur industriel qui pourra enfin pérenniser le site de Dudelange et lui donner un avenir ! Sous ces conditions une transition pourrait être envisagée.

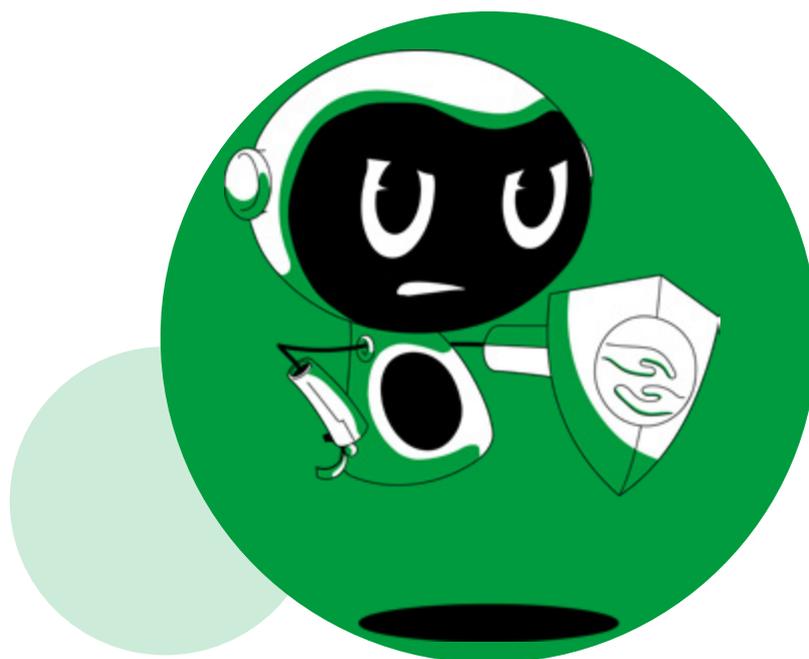
**Nous l'avons suffisamment répété, il est temps d'agir et d'offrir définitivement un avenir à Dudelange !**

En complément et afin d'anticiper un scénario catastrophe, comme par le passé, les syndicats LCGB et OGBL ainsi que la délégation du personnel demandent une entrevue urgente aux nouveaux Ministres du travail et de l'économie afin de réactiver les solutions déjà étudiées par le passé qui pourraient voir le jour et ainsi diriger le site de production vers un nouvel avenir qui garantira tous les emplois et les acquis sociaux présents.

Depuis maintenant presque 3 années, les syndicats gardent une totale confiance dans les ministères de l'Economie et du Travail avec lesquels une étroite collaboration a permis de prévoir toutes les solutions possibles dans l'intérêt du maintien des emplois et de poursuivre l'activité du site de Dudelange qui peut reprendre sa place dans un marché prêt à l'accueillir.

**Par conséquent, les syndicats viennent d'adresser un courrier aux deux Ministres afin d'obtenir une entrevue de toute urgence afin de s'entretenir de l'évolution du dossier dans les semaines à venir.**

**Vos délégués se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations et continuerons de vous tenir informé de l'évolution dans les jours et semaines à venir.**





12 / 2023

## Info commune : La délégation du personnel, le LCGB et l'OGBL rencontrent les Ministres du Travail et de l'Économie

### INFO

#### Liberty Dudelange La délégation du personnel, le LCGB et l'OGBL rencontrent les Ministres du Travail et de l'Économie

En date du 4 décembre 2023, suite à la demande des syndicats LCGB et l'OGBL, la délégation du personnel et des syndicats ont rencontré pour la première fois les 'nouveaux' Ministres, Georges MISCHO, Ministre du Travail et Lex DELLES, Ministre de l'Économie, afin de faire le point sur la situation d'avenir pour Dudelange.

Suite à la rencontre avec la direction générale de Liberty en date du 23 novembre 2023, la délégation du personnel ainsi que les syndicats LCGB et l'OGBL ont pu se rendre compte, une fois de plus, que la gravité de la situation ne cesse de s'empirer, menant de plus en plus le scénario catastrophe de la faillite !

Comme expliqué dans le contenu de notre précédente communication, détaillée, du 23 novembre, la direction nous avait clairement « mendié » d'entamer les négociations d'un Plan de Maintien dans l'Emploi (PME).

Sans revenir sur les détails déjà commentés, le LCGB et l'OGBL avaient de suite introduit une demande afin de rencontrer les Ministres de l'économie et du travail.

Depuis maintenant presque trois années, la patience des salariés, de la délégation du personnel et des syndicats est épuisée ! Les



### Liberty Dudelange

## La délégation du personnel, le LCGB et l'OGBL rencontrent les Ministres du Travail et de l'Économie

En date du 4 décembre 2023, suite à la demande des syndicats LCGB et l'OGBL, la délégation du personnel, soutenue par les syndicats, ont rencontré pour la première fois les 'nouveaux' Ministres, Georges MISCHO, Ministre du Travail et Lex DELLES, Ministre de l'Économie, afin de faire le point sur la situation d'avenir pour Dudelange.

Suite à la rencontre avec la direction générale de Liberty, en date du 23 novembre 2023, la délégation du personnel ainsi que les syndicats LCGB et l'OGBL ont pu se rendre compte, une fois de plus, que la gravité de la situation ne cesse de s'empirer, menant de plus en plus le scénario catastrophe de la faillite !

Comme expliqué dans le contenu de notre précédente communication, détaillée, du 23 novembre, la direction nous avait clairement « mendié » d'entamer les négociations d'un Plan de Maintien dans l'Emploi (PME).

Sans revenir sur les détails déjà commentés, le LCGB et l'OGBL avaient de suite introduit une demande afin de rencontrer les Ministres de l'économie et du travail.

Depuis maintenant presque trois années, la patience des salariés, de la délégation du personnel et des syndicats est épuisée ! Les

paroles et les promesses sans lendemain, créent une lassitude omniprésente, sur le site devenu fantôme !

A l'issue de la réunion de ce jour avec les deux ministres, accompagnés par les experts qui suivent le dossier depuis la chute de Greensill, les syndicats et la délégation du personnel ont initié les discussions en rappelant brièvement la situation économique actuelle, ne cessant de se dégrader sur le site de Dudelange, ainsi que le climat d'incertitude indescriptible, suscitant une ambiance toujours plus lourde, présentement sur le site.

Nous avons ensuite réitéré notre demande de soutien de la part du gouvernement, déjà promis dès le début de la faillite de Greensill.

Ce soutien consistait en deux points essentiels déjà évoqués par le passé avec les précédents ministres, notamment :

1. En cas de faillite du site de Dudelange sous l'égide de Liberty, nous sollicitons l'accompagnement des salariés afin d'éviter une perte momentanée des salaires.
2. Réactivation d'un plan B, en vue d'imaginer et de relancer les solutions de reprises par un nouvel acteur industriel.

Avant tout, les syndicats ont remercié les deux ministres, en mettant l'accent sur le soutien et l'accompagnement fourni à ce stade des discussions, essentiellement depuis l'annonce, il y a plus de deux ans, de la faillite de Greensill. **Ne craignons pas les mots, aujourd'hui la paix sociale est garantie et toujours présente grâce à cet engagement et ce soutien du gouvernement !!**

Cependant la situation se rapproche toujours au plus près des limites de la tolérance !

Concernant le scénario catastrophe, qui pourrait conduire à une faillite, les Ministres de l'Économie et du Travail ont clairement réaffirmé l'assistance totale du gouvernement afin d'éviter, autant que possible, des manquements salariaux éventuels, le cas échéant, dans les semaines à venir !

Les Ministres ont également confirmé la volonté du gouvernement de soutenir les salariés en vue de la reprise de l'activité sur le site de Dudelage.

Le gouvernement croit en l'avenir de l'usine et de ses emplois !

En conclusion, les Ministres ont annoncé qu'ils allaient rencontrer prochainement la direction de Liberty afin de faire le

point général sur la situation de l'entreprise et conclure par les perspectives réellement possibles.

Le ministre de l'Économie a garanti le rôle de son ministère en tant que facilitateur, pour poursuivre, voire réanimer un plan de secours qui permettra d'étudier toutes les solutions possibles avec un éventuel véritable acteur industriel qui pourra offrir des perspectives au site de production et ses emplois !

**TOUT EST MIS EN ŒUVRE pour trouver une solution pour l'avenir du site de Dudelage !**

De leur côté, les syndicats LCGB et OGBL continuent de juger l'attitude du groupe Liberty de toujours plus minable, cette façon d'agir n'est ni plus ni moins qu'une façon de TUER 'à petit feu' le métier et le professionnalisme présent au sein de l'entreprise !

Les syndicats et la délégation du personnel ont réaffirmé, au gouvernement, leur incrédulité envers le Groupe Liberty, ne pouvant plus s'imaginer une reprise de l'activité avec ce groupe !

**Vos délégués ne manqueront pas de vous tenir informés de tout évènement qui pourrait survenir dans les jours à venir !**

# DONNE TES VOIX AUX CANDIDATS LCGB CHEZ LIBERTY STEEL !



**DA SILVA ABREU**  
**João**  
Agent technique



**ESCALIER**  
**Frédéric**  
Ouvrier polyvalent



**GAMBINI-  
STOFFELS** Sylviane  
Employée Service Facility  
Management



**GANG**  
**Stéphane**  
Production



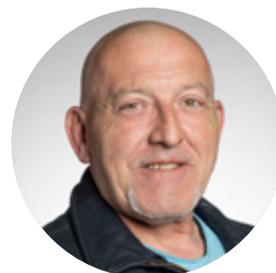
**GHARBI**  
**Steven**  
Opérateur production  
(Siderurgiste)



**GRISLIN**  
**Benjamin**  
Mécanicien Industriel



**LAGRANGE**  
**Baptiste**  
Ouvrier - Opérateur



**PIFFET**  
**Bernard**  
Agent de Maitrise



**TRENTO**  
**Jean-Pierre**  
Opérateur



**VAROQUI**  
**Jérémie**  
Ouvrier - Opérateur sur  
ligne de production

## Tu disposes de 10 voix !

### Méthode 1

Tu noircis le cercle au-dessus de la liste **LCGB** et tu donnes toutes tes voix aux candidats **LCGB** ! Tu ne peux alors plus voter individuellement pour les candidats et mettre une croix derrière leur nom.

### Méthode 2

Tu ne noircis pas le cercle de la liste **LCGB** et tu donnes 1 ou 2 voix aux candidats **LCGB** de ton choix jusqu'à un total de 10 voix.

### Est nul tout bulletin

- avec plus de 10 voix
- dont l'auteur pourrait être rendu reconnaissable par un signe, une rature ou une marque quelconque

En cas d'erreur, tu peux demander un nouveau bulletin au président du bureau électoral.

**Un temps  
d'avance  
sur demain**



Avoir un temps d'avance sur demain, c'est anticiper l'évolution du monde du travail et défendre les intérêts des salariés de tout secteur. C'est mettre en place des solutions efficaces pour répondre aux défis futurs. C'est continuer sans cesse à innover pour protéger les emplois et les acquis sociaux.

Découvrez nos valeurs et engagements sur [lrgb.lu](https://lrgb.lu)



Impressum :

**LCGB**

**11, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg**

**LCGB INFO-CENTER**

**☎ 49 94 24 222**

**✉ [infocenter@lcgb.lu](mailto:infocenter@lcgb.lu)**

**[WWW.LCGB.LU](http://WWW.LCGB.LU)**